

[Voir la version en ligne](#)



Meilleurs vœux

Madame, Monsieur,

2022 est une année clé pour la santé au travail et la prévention des risques professionnels, la loi 2021-1018 du 2 août 2021 de réforme et de « renforcement de la prévention en santé au travail » entrera en vigueur le 31 mars. La parution successive de ses décrets d'application constituera autant d'étapes capitales au cours desquelles la réglementation de notre activité sera précisée. Votre service de prévention et de santé au travail vous informera de ces évolutions pas à pas.

#### Au sommaire de notre newsletter du mois de février 2022 :

- Les webinaires à venir : février 2022,
- Informations administratives : votre déclaration d'effectif en quelques clics,
- L'AIST87 poursuit sa mobilisation en faveur de la vaccination anti COVID-19
- Cas contacts en entreprise, comment les identifier ?

Bonne lecture !

#### Les webinaires février 2022

##### Employeur, RH, HSE, salarié(e)



Ce mois-ci, nos équipes vous accompagnent sur deux thèmes :

- Le document unique
- Les maladies chroniques et travail

**Inscrivez-vous vite !**

*Vous pouvez inscrire plusieurs personnes. Dans ce cas, vous devez remplir un formulaire par personne.*

**Mardi 1er février 2022 de 9h00 à 10h 30 :**

**Identifier et formaliser les risques dans le DUERP** : Vous n'avez pas encore réalisé votre document unique ? Vous souhaitez initier la démarche mais ne savez pas comment procéder ? L'objectif de cet atelier est de vous permettre

d'identifier les risques, de les formaliser dans un document unique, de les évaluer, de savoir comment élaborer un plan d'actions et comment mettre à jour le DU. Votre équipe de santé au travail vous accompagne. [S'inscrire](#).

**Jeudi 3 février 2022 de 9h30 à 10h30 :**

**Maladies chroniques et travail :** en France, 1 personne sur 5 est touchée par une maladie chronique. Quels impacts ont ces maladies sur la personne et son activité professionnelle ? Comment gérer ces situations sur le lieu de travail afin d'éviter une désinsertion professionnelle ? Ce webinaire sera animé par un médecin du travail et une technicienne de sécurité. [S'inscrire](#).

### Informations administratives - Votre déclaration d'effectifs en quelques clics !



En début d'année, c'est le moment de réaliser votre déclaration annuelle des effectifs et de renseigner le type de surveillance pour chacun de vos salariés. La déclaration 2022 est à effectuer en ligne depuis le portail adhérent de l'AIST87 jusqu'au **28 février 2022**. **Si vous rencontrez des difficultés, veuillez contacter notre assistance (05.55.77.65.63).**

[En savoir plus ..](#)

### L'AIST87 poursuit sa mobilisation en faveur de la vaccination anti COVID-19



Dans ce contexte de rebond de l'épidémie, l'AIST87 se mobilise à nouveau et propose d'accompagner ses entreprises adhérentes à la prise de rendez-vous en centres de vaccination.

**Vous même, vos salariés, vos proches souhaitez vous faire vacciner?** N'hésitez pas à nous contacter pour que l'on vous accompagne dans vos démarches. [En savoir plus ...](#)

**L'info en plus :** La crise sanitaire continue d'impacter l'organisation du travail dans les entreprises. Pour garantir la santé et la sécurité des salariés, les employeurs doivent prendre en compte le contexte sanitaire et l'intégrer dans leur démarche plus globale de prévention des risques professionnels. Pour les aider, un nouvel outil interactif et gratuit leur est proposé par l'Assurance Maladie :

[« Plan d'action Covid-19 ».](#)



### Cas contacts en entreprise, comment les identifier ?

Dans le contexte actuel de reprise épidémique de la Covid-19, les cas de Covid-19 se multiplient. Comment déterminer si un salarié qui a travaillé avec une personne contaminée au Covid-19 est cas contact ?

[Lire la suite ...](#)

### Restons en contact !

- [Consultez notre site web](#)
- [Téléchargez le programme des webinaires](#)
- Mail : [contact@aist87.fr](mailto:contact@aist87.fr)



